



BILAN OIM MAROC 2022

“La diversité au cœur de nos actions”

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Cette publication a été possible grâce au soutien financier de l'Union européenne, du Royaume d'Espagne, du Royaume des Pays-Bas, du Ministère des Affaires Étrangères du Danemark, de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) et de l'USAID.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
11, rue Aït Ourir, « Pinède », Souissi, Rabat - Maroc
Tél. : +212 (0)5 37 65 28 81
Fax : +212 (0)5 37 75 85 40
Courriel : iomrabat@iom.int
Site web : <https://morocco.iom.int/fr>

*Cette publication a été publiée sans avoir fait l'objet d'une édition officielle par l'OIM.
Cette publication n'a pas été approuvée par l'Unité des Publications de l'OIM (PUB).
Cette publication n'a pas été traduite par le Service de traduction de l'OIM.
Bilan OIM Maroc 2022*

Photo de couverture : Membres de la diaspora Marocaine ayant été soutenus par l'OIM pour la réalisation d'un projet d'agroécologie bénéficiant à la communauté d'origine ©OIM Maroc.

© OIM 2023

Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales (CC BY-NC-ND 3.0 IGO).*

Pour plus de détails, voir la section Droit d'auteur et conditions d'utilisation.

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à iomrabat@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

BILAN OIM MAROC 2022

“La diversité au cœur de nos actions”

AVANT-PROPOS



L'Organisation internationale pour les migrations au Maroc (OIM Maroc) est attentive à respecter le principe selon lequel une migration humaine, ordonnée et sûre, bénéficie autant aux migrant.e.s qu'à la société d'accueil.

Dans ce sens, au cours de l'année 2022, les équipes de l'OIM Maroc ont placé au cœur des activités, implémentées conjointement avec nos partenaires, la protection des migrant.e.s quel que soit leurs statuts. Grâce à une approche concertée et inclusive, nous avons réussi d'assister plus de 30 000 personnes dans 10 villes en se basant sur les besoins des migrant.e.s identifiés mais aussi des contextes migratoires dans chacune des localités où nous opérons.

Forte de ses partenariats avec un large éventail d'acteurs de la société civile, engagés sur le terrain dans plusieurs régions du Pays, l'OIM Maroc a réussi à répondre de façon efficiente aux besoins des migrant.e.s mais également des Marocain.e.s, vivant dans des situations de vulnérabilités, afin d'être en ligne avec les engagements du Maroc pour atteindre les Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030.

En parallèle, dans le but de renforcer notre appui à la protection des communautés migrantes, des efforts importants ont été accomplis pour soutenir les partenaires institutionnels en vue de renforcer les systèmes et les processus de migration garantissant la dignité des communautés migrantes, d'assurer la protection des personnes en mouvement les plus vulnérables et de consolider leurs droits. Ainsi, nous avons ensemble œuvré, en 2022, à promouvoir les contributions positives des migrant.e.s et de la migration en faveur du développement du Maroc. De façon concrète, à titre d'exemple, nous avons soutenu plus de 900 personnes migrantes et Marocain.e.s, à Tanger, dans la création d'entreprises et le lancement de projets.

Je suis très fière de constater que cette année, le Maroc, Pays champion, ne s'est pas rechargé de continuer à faire preuve de son engagement pour la mise en œuvre des aspirations du Pacte mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières.

En outre, l'ensemble des activités et des réalisations notables bénéficiant aux migrant.e.s et aux Marocain.e.s se trouvant dans des situations de vulnérabilités, n'ont pu être réalisés sans l'appui substantiel et l'engagement consistant de l'ensemble des donateurs qui, grâce à leur générosité, n'ont cessé de soutenir nos initiatives promouvant une migration sûre, ordonnée et régulière.

C'est avec ces observations que j'ai le plaisir de présenter le Bilan annuel de l'OIM Maroc qui met en lumière les principales réalisations de l'OIM, atteintes au cours de l'année 2022, dans chacun des axes d'interventions. Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans le dévouement du personnel de l'OIM Maroc. Je tiens à les remercier pour leur engagement et les efforts qu'ils ont déployés, tout au long de l'année 2022, pour protéger et assister les migrant.e.s et les groupes de population en mouvement vulnérables au Maroc.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Laura Palatini
Cheffe Mission de l'OIM Maroc

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
Acronymes	7
Bref aperçu sur la Mission OIM Maroc	8
Axes d'interventions de l'OIM Maroc	9
Cadre de gouvernance de la migration au Maroc	10
MIGRATION, DÉVELOPPEMENT ET GOUVERNANCE	11
I. Appui pour l'inclusion de la migration dans les politiques nationales et sectorielles du Maroc	13
1.2 soutien pour l'intégration de la migration dans les plan de développement régionaux Et locaux	13
2.2 Renforcement des connaissances des acteurs partenaires sur les thématiques migratoires Au niveau des régions	15
II. Soutien aux efforts du maroc dans la gestion des données migratoires à L'échelle nationale et régionale	16
III. Promotion des canaux de migration régulière pour une mobilité Internationale des compétences	17
IV. Employabilité des migrant.E.S et leur intégration socio-économique	19
V. Échange avec les professionnels des médias abordant les thématiques Migratoires	21
VI. Migration, environnement et changement climatique	24
AXE 1 : Perspectives pour l'année 2023	27
PROTECTION ET RÉSILIENCE	29
I. Assistance directe inclusive	31
II. Lutte contre la traite des êtres humains	34
III. Sensibilisation des communautés migrant.es et marocain.e.s	35
IV. Organisation des activités éducatives, ludiques et culturellesassistance à la réintégration dans les pays d'origine	36
V. Aide au retour volontaire et réintégration	37
5.1 aide au retour volontaire à partir du maroc	37
5.2 assistance à la réintégration avant le départ vers les pays d'origine depuis le maroc	38
5.3 assistance à la réintégration dans les pays d'origine	40
5.4 assistance à la réintégration des marocain.e.s après leur retour au maroc	42
VI. Réinstallation des réfugié.e.s	44
VII. Sensibilisation et renforcement des capacités sur la protection	45
AXE 2 : Perspectives pour l'année 2023	47
APPUI À LA JEUNESSE	49
I. Stimulation de la dynamique communautaire	51
II. Promotion de l'insertion professionnelle des jeunes	52
III. Renforcement des compétences techniques des enfants et jeunes	53
IV. Soutien à la lutte contre le décrochage scolaire des enfants et des jeunes	54
V. Appui psychosocial des jeunes	55
VI. Partenariats et mobilisation de ressources des associations partenaires dans la région de tanger-tétouan-al hoceïma	56
AXE 3 : Perspectives pour l'année 2023	58
Semaine des migrants 2022	59
Contribution du groupe thématique migration et asile	61

ACRONYMES

ANAPEC : Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences

ARMA : Assistance à la Réintégration des Marocain-e-s de retour de l'Allemagne

AVRR : Aide au Retour Volontaire et à la Réintégration

COMPASS : Coopération en Matière de Migration et Partenariats pour des Solutions Durables

FOO : Fondation Orient Occident

FORAS : Renforcement des Opportunités de Réintégration

FORSATY : Favoriser les Opportunités d'Autonomisation de la Jeunesse

ENAS : Enfants Non-Accompagnés et Séparés

GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

GMMA : L'Académie Mondiale sur les Médias et la Migration

GTMA : Groupe Thématique Migration et Asile

HCP : Haut-Commissariat au Plan

HCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

IMRF : Forum d'Examen des Migrations Internationales

IRIS : Système d'Intégrité du Recrutement International

IRTIQAA : Autonomisation des Femmes Travailleuses Migrantes Circulaires au Maroc

ISIC : Institut Supérieur de l'Information et de la Communication

MAECAMRE : Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger

MDG : Migration, Développement et Gouvernance

MECC : Migration, Environnement et Changement Climatique

MIEPEEC : Ministère de l'Inclusion Économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences

ODD : Objectifs de Développement Durable

OFPP : Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

OIT : Organisation Internationale du Travail

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PRM : Programme Régional Africain de Migration

RDPP : Programme Régional de Développement et de Protection pour l'Afrique du Nord

RMJM : Réseau Marocain des Journalistes sur la Migration

RTÉ : Radio-Télévision d'Irlande

SNIA : Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile

SNMPI : Stratégie Nationale de Mobilité Professionnelle Internationale

THAMM : Pour une Approche Globale de la Gouvernance des Migrations et de la Mobilité de la Main-d'œuvre en Afrique du Nord

UE : Union européenne

ONU : Organisation des Nations unies

BREF APERÇU SUR LA MISSION OIM MAROC

L'OIM AU MAROC

Présente au Maroc depuis 2007, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) travaille en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales, les partenaires internationaux, les Agences des Nations Unies ainsi que le monde académique et les acteurs de la société civile pour adresser les questions migratoires. L'Organisation est guidée par les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, notamment la défense des droits humains pour tous. Le respect des droits, de la dignité et du bien-être des migrant.e.s reste au centre de ses actions et interventions.

MISSION DE L'OIM MAROC

Contribuer à un système de migration qui sauvegarde la dignité et la protection aux migrant.e.s et qui profite aux migrant.e.s, aux communautés et à la société.



94 employé.e.s nationaux et internationaux en 2022



55%
femmes



45%
hommes

L'OIM MAROC EN 2022



20

Projets mis en œuvre en 2022



11 200 722 USD

Budget total alloué en 2022



22

Associations partenaires en 2022



10

Villes atteintes par la mise en œuvre d'activités en 2022



107

Accords de Partenariats signés en 2022

AXES D'INTERVENTIONS DE L'OIM MAROC

Les activités et les initiatives mises en œuvre par l'OIM Maroc s'articulent autour de trois axes d'interventions principaux indiqués ci-dessous. Les activités des projets, mis en œuvre par l'OIM Maroc, peuvent porter sur plusieurs axes d'interventions.



Axe 1 : Migration, Développement et Gouvernance

La bonne gouvernance de la migration est la clé pour faire de celle-ci un puissant moteur de développement durable, tant pour les migrant.e.s eux-mêmes que pour les communautés dans les pays d'origine, de transit et de destination. À cette fin, l'OIM au Maroc s'efforce de promouvoir la mobilité régulière, la cohésion sociale ainsi qu'un soutien fondé sur des données pour la gouvernance des migrations.



Axe 2 : Protection et Résilience

L'assistance et la protection des populations en situation de vulnérabilité au Maroc, en assurant une approche inclusive, permet de soutenir les populations migrantes ainsi que les nationaux. Dans ce sens, l'OIM Maroc et ses partenaires apportent un soutien en termes d'assistance directe et d'initiatives de protection.



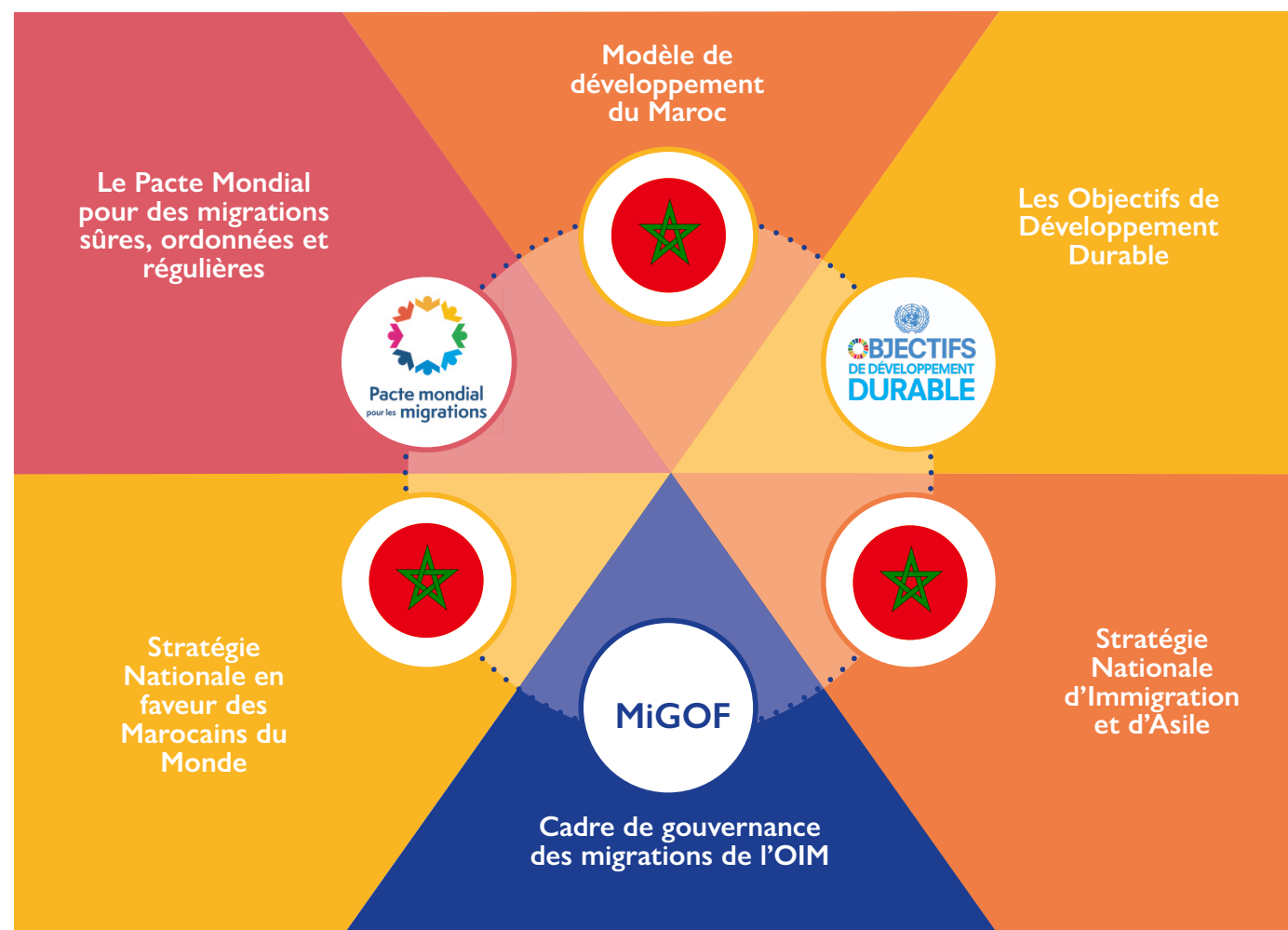
Axe 3 : Appui à la Jeunesse

L'appui au développement humain et à l'intégration socio-économique des jeunes migrant.e.s et nationaux défavorisés. L'OIM encourage le développement d'environnements inclusifs, stables et résilients dans les quartiers urbains défavorisés.

CADRE DE GOUVERNANCE DE LA MIGRATION AU MAROC

L'ensemble des initiatives et activités mises en œuvre par l'OIM Maroc, en coordination avec ses partenaires gouvernementaux, ceux de la société civile et des organisations internationales tiennent en compte des mécanismes de gouvernance nationaux mais aussi internationaux dans lesquels le Maroc est engagé.

Toutes les actions mises en œuvre par l'OIM Maroc et ses partenaires, ayant permis d'atteindre les résultats détaillés dans le présent Bilan annuel 2022, ont pris en considération chacun des mécanismes, détaillés dans le graphique ci-dessous, en assurant une approche concertée, inclusive et complémentaire.



 **MIGRATION,
DÉVELOPPEMENT
ET GOUVERNANCE**

Développement humain, intégration, développement socio-économique

Mobilité de travail et inclusion sociale

Gouvernance des données et recherche

Promotion de la cohésion sociale

Migration, environnement et changement climatique

Les Objectifs de Développement Durable ciblés à travers les activités déployées dans cet axe d'intervention de l'OIM Maroc sont :



I. APPUI POUR L'INCLUSION DE LA MIGRATION DANS LES POLITIQUES NATIONALES ET SECTORIELLES DU MAROC

L'OIM Maroc, à travers cette sous-thématique, appuie la territorialisation de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) et accompagne également la mise en œuvre de la régionalisation avancée, via le soutien aux Conseils Régionaux, collectivités territoriales et locales, à travers le développement de plans d'actions concrets.

I.2 SOUTIEN POUR L'INTÉGRATION DE LA MIGRATION DANS LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAUX ET LOCAUX



Réunion avec le Président du conseil de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma
©OIM Maroc

En 2022, l'OIM Maroc et ses partenaires institutionnels et associatifs de la Commune de Tanger ont élaboré **une feuille de route pour intégrer la dimension migratoire dans le plan de développement local de la commune de Tanger**. Couvrant la période 2022-2024, cette feuille de route servira de mécanisme pour :

- Favoriser l'intégration des migrant.e.s à l'échelle locale de la ville de Tanger,
- Contribuer à l'amélioration des indicateurs de couverture sociale des migrant.e.s,
- Insuffler une dynamique favorisant la culture de solidarité,
- Encourager l'intégration socio-économique des migrant.e.s au niveau de la ville de Tanger,
- Encourager l'inclusion de la diversité à travers des activités socio-culturelles et sportives.



Pour répondre à des priorités soulevées par les acteurs locaux, en 2022, l'OIM Maroc en partenariat avec le Conseil de la Région de l'Oriental et celui du Souss-Massa ont élaboré **une feuille de route stratégique migration et développement 2021-2023**.



Grâce à une approche participative incluant les acteurs engagés dans les thématiques migratoires à l'Oriental, un **plan d'action régional santé et immigration 2022-2023** spécifique à ladite région, a été élaboré pour mieux répondre aux besoins médicaux identifiés chez les migrant.e.s qui habitent dans la région.



M. Ahmed Skim, Directeur des Affaires de la Migration, et S.E.M. Guillaume Scheurer, Ambassadeur Suisse au Maroc, lors du Conseil du Programme mondial OIM-PNUD ©OIM Maroc



Plus de **60** expert.e.s de la migration, de la mobilité humaine et du développement, incluant les gouvernements nationaux et locaux, les Agences des Nations Unies, les donateurs, les acteurs du secteur privé et associatifs de **11** pays se sont réunis, en 2022, pour échanger **sur l'intégration de la migration dans les politiques de développement et dans les politiques sectorielles** dont les résultats sur le terrain contribuent directement à atteindre des Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030, **faisant ainsi le lien entre la politique et la pratique.**



2.2 RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES DES ACTEURS PARTENAIRES SUR LES THÉMATIQUES MIGRATOIRES AU NIVEAU DES RÉGIONS



73 acteurs institutionnels et associatifs engagés dans les régions de l'Oriental, Souss-Massa et de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma ont activement participé à des **sessions formatrices** portant sur:

- Le cadre juridique international et national relatif aux migrations
- La gouvernance de la migration au niveau territorial
- La collecte des données sur la migration au niveau territorial

À travers ces sessions, organisées à l'échelle régionale, des élus, des membres des services déconcentrés, des universitaires et des acteurs associatifs ont partagé les principaux défis auxquels ils font face en considérant les particularités de chacune des trois régions. Ces formations ont été également l'occasion d'évaluer les mécanismes pertinents permettant d'assurer une meilleure gouvernance territoriale de la migration.



Un atelier régional de présentation du guide sur le circuit de prise en charge des femmes et enfants victimes de violences psycho-sociale dans la région de l'Oriental ©OIM Maroc



Un **guide sur le circuit de prise en charge des femmes et enfants victimes de violence dans la région de l'Oriental** a été élaboré et présenté aux différents acteurs œuvrant pour la protection des migrant.e.s vivant en situation de vulnérabilités et/ou en détresse dans la région de l'Oriental.

II. SOUTIEN AUX EFFORTS DU MAROC DANS LA GESTION DES DONNÉES MIGRATOIRES À L'ÉCHELLE NATIONALE ET RÉGIONALE

L'OIM accompagne ses partenaires institutionnels au Maroc pour poursuivre ses efforts dans la gestion et la diffusion des données migratoires, nécessaire pour une meilleure gouvernance des migrations et une mise en œuvre efficace et pratique des objectifs du Pacte Mondial pour des migrations sûres, régulières et ordonnées.



À l'approche du Forum d'examen des migrations internationales (IMRF) à New York en mai 2022, les organismes producteurs et utilisateurs de données sur la migration au Maroc se sont réunis à Rabat pour faire le **bilan sur les principales réalisations et bonnes pratiques initiées au Maroc et dans la sous-région, ainsi que sur les défis en matière de collecte, gestion et diffusion des données migratoires.**



Le Forum est un moment important qui permet à la communauté internationale de réfléchir aux réalisations accomplies à ce jour dans la mise en œuvre du Pacte, et à l'engagement pris il y a près de quatre ans à Marrakech de veiller au respect des droits des migrants



Extrait du discours du Directeur général de l'OIM, M. António Vitorino, à l'ouverture de l'IMRF à New York.



À l'issue d'un échange réunissant un groupe d'experts sur les données migratoires, l'OIM Maroc a appuyé activement l'**élaboration de documents méthodologiques et des lignes directrices sur les migrations en Afrique.** Ces documents ont pour but de renforcer les capacités des États membres de l'Union africaine ainsi que soutenir la production de statistiques migratoires harmonisées, de haute qualité et comparables au niveau national, régional et continental.



En 2022, l'OIM Maroc a produit un **rapport portant sur l'évaluation des initiatives existantes dans le continent Africain sur le sujet des données migratoires**, en plus de l'identification des besoins en renforcement des capacités au profit des partenaires clés en matière de gestion des données et statistiques migratoires.

III. PROMOTION DES CANAUX DE MIGRATION RÉGULIÈRE POUR UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE DES COMPÉTENCES

L'OIM Maroc promeut, à travers les activités organisées dans le cadre de cette sous-thématique, une gouvernance des migrations et de la mobilité de la main-d'œuvre à travers le renforcement des capacités des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux et la reconnaissance des acquis et des compétences pour une migration sûre, ordonnée et régulière.



Signature d'un Mémorandum d'Entente entre l'OIM Maroc et l'ANAPEC @OIM Maroc



107 conseiller.e.s référents internationaux de l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) ont participé à l'atelier *Moi et le marché international de l'emploi* portant sur les principes de recrutement éthique promus par l'OIM.

Cet atelier avait pour objectif de permettre aux chercheurs d'emploi et candidats à la mobilité internationale de travail de prendre connaissance des prérequis de l'emploi à l'étranger et des étapes à suivre afin de préparer un projet de mobilité professionnelle internationale de manière sûre, ordonnée et régulière. **L'ANAPEC a intégré ce nouvel atelier au niveau de son offre de service et a commencé son déploiement expérimental auprès des chercheurs d'emploi sur le terrain.**



En engageant près de **150 acteurs et parties prenantes** et en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT), l'OIM Maroc a poursuivi, en 2022, l'appui stratégique au Ministère de l'Inclusion Économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences pour l'élaboration de la **Stratégie Nationale de Mobilité Professionnelle Internationale** et de son intégration opérationnelle.

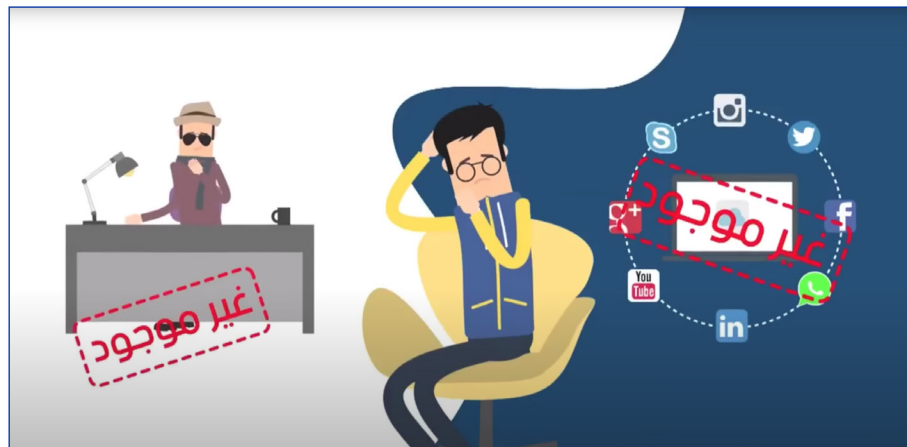


Tout au long de l'année 2022, l'OIM, avec la contribution de l'OIT, a déployé la **campagne Koune Ala Bal** destinée aux chercheurs d'emploi pour les alerter sur **les risques de fraude en recrutement pour le travail à l'étranger**. Cette campagne de sensibilisation a atteint lors de sa clôture plus de **500 000 vues via les plateformes digitales et médiatiques engagées**.

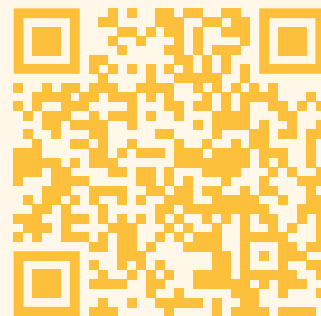
Les outils produits (contenu du site web et capsule vidéo) ont été transférés à l'ANAPEC pour leur intégration dans leurs propres plateformes digitales afin qu'ils soient utilisés par les conseiller.e.s en emploi sur le terrain et garantir la **durabilité des messages de sensibilisation sur les risques de fraude en recrutement international**.



Un concert de sensibilisation aux risques de la migration irrégulière ©OIM Maroc



Scannez ici pour voir la vidéo sur les arnaques dans le recrutement à l'étranger produite dans le cadre de la campagne Koune Ala Bal



IV. EMPLOYABILITÉ DES MIGRANT.E.S ET LEUR INTÉGRATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

En plus de la promotion de l'employabilité des migrant.e.s auprès des parties prenantes, l'OIM Maroc appui, à travers cette sous-thématique, l'autonomisation des femmes travailleuses et œuvre, à travers ses activités, en faveur de l'intégration socio-économiques des migrant.e.s et des Marocain.e.s.



Développement d'une prestation d'accompagnement visant l'**autonomisation des travailleuses saisonnières par l'entrepreneuriat**.

L'**étude sur l'autonomisation des travailleuses saisonnières au Maroc**, publiée à la fin de l'année 2021, a permis de mieux appréhender la situation socioéconomique de ces dernières et les problématiques du post-retour relatives aux conditions de vie, à la transformation sur le plan financier et économique entre autres.



27 conseiller.e.s spécialisé.e.s en création d'entreprise ont bénéficié de formations portant sur le développement personnel et l'utilisation des outils d'accompagnement afin de les soutenir dans leurs prestations répondant aux besoins des travailleuses saisonnières.

Des vidéos témoignage retraçant le parcours entrepreneurial de travailleuses saisonnières qui ont migré en Espagne puis mis en place un projet ont été réalisées en 2022, en plus de neuf autres capsules et podcasts informatifs sur les opportunités d'entrepreneuriat féminin et les services d'accompagnement de l'ANAPEC.



Layla Kohail est partie plusieurs fois en Espagne en tant que travailleuse saisonnière. Aujourd'hui, elle a mis sur pieds un projet rentable de production de courgettes et de tomates dans son village natal et est devenue une entrepreneure à succès.



Scannez ici pour voir la vidéo du témoignage de Layla



Khadija Shisha, une travailleuse saisonnière est partie plusieurs fois en Espagne travailler dans la cueillette des fruits rouges. Grâce à sa détermination et à l'accompagnement de l'ANAPEC, elle a pu mettre en place son projet d'élevage de poules à son retour d'Espagne.



Scannez ici pour voir la vidéo du témoignage de Khadija



Naima El Ouakili, mère célibataire partie en Espagne en 2020, a souhaité à son retour monter son propre projet de vente de pâtisseries marocaines. Elle a fait appel à l'ANAPEC pour l'accompagner et souhaite aujourd'hui développer davantage son projet.



Scannez ici pour voir la vidéo du témoignage de Naima



2 315 migrant.e.s et Marocain.e.s ont reçu des **services de formations et d'orientations** dans la ville de Tanger.



109 migrant.e.s et Marocain.e.s ont **lancé leur propre projet** en utilisant les compétences acquises lors des sessions de soutien.



19 migrant.e.s et Marocain.e.s entrepreneurs individuels ont bénéficié d'un **soutien financier**.



711 migrant.e.s et Marocain.e.s ont reçu une **aide à la création d'entreprise**.



72 migrant.e.s et Marocain.e.s ont obtenu un **entretien d'embauche** dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma grâce aux sessions de renforcement des compétences.



14 migrant.e.s et Marocain.e.s ont bénéficié de **stages rémunérés**.

V. ÉCHANGE AVEC LES PROFESSIONNELS DES MÉDIAS ABORDANT LES THÉMATIQUES MIGRATOIRES

L'OIM Maroc collabore, dans le cadre de cette sous-thématique, avec les professionnel.le.s des médias, les étudiant.e.s et les spécialistes de la communication sur les multiples dimensions de la migration. Le but des activités est d'appuyer leurs efforts en termes de développement de contenu portant sur les migrations, de les soutenir en faveur d'un traitement équilibré et factuel des thématiques migratoires et de contrer la désinformation et les discours de haine.



La première École d'été de l'Académie mondiale sur les médias et la migration (GMMMA) ©Alejandro Cartagena/OIM



Atelier sur la promotion des narratives factuelles sur les migration à Galway ©Alejandro Cartagena/OIM

La version beta de la plateforme de l'Académie mondiale sur les médias et la migration (GMMMA) a été lancée au profit d'un échantillon d'étudiants de l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) et quatre étudiant.e.s ont pu accomplir la **formation en ligne**, présenter des idées de reportage afin de pouvoir **participer à la P'école d'été** qui s'était tenue en Irlande à Galway en juin 2022.

Les **quatre étudiant.e.s de l'ISIC sélectionné.e.s ont participé à l'école d'été en Irlande** et ont ainsi rencontré leurs pairs provenant du Mexique, de la Serbie, des Philippines, de l'Irlande et du Nigéria. Les participant.e.s Marocain.e.s ont eu l'occasion de participer à une série de **conférences et de tables rondes avec des experts des médias de la BBC, un lauréat du prix Pulitzer, Google News Lab, des Agences des Nations Unies ainsi que l'Irish Times**. Ils ont eu l'occasion de visiter également le service national de radiodiffusion irlandais (RTÉ) et d'échanger avec le directeur d'Irish Aid à Dublin.



Cérémonie d'ouverture de la conférence, aux îles Canaries, sur la promotion d'une approche éthique pour le traitement des questions migratoires ©Alejandro Cartagena/OIM



Le contenu produit par deux des étudiants.e.s Marocain.e.s qui ont participé à l'école d'été en Irlande a été publié sur la **plateforme de l'Académie mondiale sur les médias et la migration (GMMA)**.

Trois étudiantes de l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) ont activement participé à une **conférence aux îles Canaries portant sur les moyens de promouvoir une approche plus éthique de l'information et du traitement des questions migratoires**. Avec leurs pairs provenant de Guinée, du Sénégal et d'Espagne, les étudiantes Marocaines ont participé à l'analyse des contenus liés à la migration grâce aux contributions et aux conseils d'experts journalistes, des médias et professionnels des Organisations internationales et ceux de la société civile notoires à l'échelle européenne et africaine.



Une **compétition destinée aux jeunes ayant entre 18 et 44 ans** a été lancée en 2022, à l'échelle nationale, afin d'inviter des jeunes Marocain.e.s et étrangère.s résident.e.s au Maroc, à soumettre un **projet créatif, original et inédit promouvant tous les aspects de la migration et luttant contre les préjugés auxquels font face les migrant.e.s.**

Le jury de cette compétition était composé de la Direction des Affaires de la Migration, le Conseil National de la Presse, l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication, la Fondation Orient Occident, le Réseau Marocain des Journalistes sur la Migration.



Une participante à la conférence régionale de l'Académie mondiale sur les médias et la migration (GMMA) aux îles Canaries ©Alejandro Cartagena/OIM

27 étudiant.e.s de l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) et de candidat.e.s à la compétition nationale sur la migration ont pris part à des **sessions formatrices sur les thématiques migratoires et l'utilisation efficace des données migratoires**.



VI. MIGRATION, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

À travers cette sous-thématique, l'OIM Maroc adopte une approche de gestion migratoire qui considère le contexte du changement climatique et la dégradation de l'environnement. À partir de là, l'OIM Maroc promeut la protection des migrant.e.s et des personnes déplacées en renforçant notamment leur résilience afin de faire de la migration un choix sûr et ordonné. L'OIM Maroc renforce également à travers ses activités les mécanismes régionaux en créant le lien entre le changement climatique et la migration.



Larbi Alioui, bénéficiaire dans le cadre du projet Diaspora et Agroécologie ©OIM Maroc



Lancement d'une étude visant à mettre en exergue les **liens entre le changement climatique, l'environnement et les migrations** dans les régions de **Souss-Massa et Tanger-Tétouan-Aï Hocéïma** tout en prenant en compte les besoins spécifiques des régions cibles et la dimension genre.



75 parties prenantes institutionnelles, régionales et associatives, actives en matière d'environnement et de changement climatique, dans les villes de Tanger et Agadir, ont participé des **ateliers de concertation**. À l'issue de ces ateliers, quatre provinces ont été identifiées pour l'élaboration d'enquêtes de terrain dans la région de Tanger-Tétouan-Aï Hocéïma en plus de Tata, Chtouka Ait Baha et Souss-Massa.

Les ateliers de concertation ont permis d'une part de récolter leurs retours sur la thématique de façon transversale mais également de les impliquer directement dans des décisions stratégiques telles que le choix des sites pertinents dans lesquels seront menées les enquêtes de terrain prévues dans le cadre des recherches et études.



Membre de la diaspora Marocaine ayant été soutenu par l'OIM pour la réalisation d'un projet d'agroécologie bénéficiant à la communauté d'origine ©OIM Maroc.



Laura Palatini, la Cheffe Mission de l'OIM Maroc, Pekka Hyvönen, l'Ambassadeur de la Finlande au Maroc et François Reybet-Degat, le Représentant de l'UNHCR au Maroc au symposium sur le changement climatique, la migrat ©OIM Maroc



40 acteurs gouvernementaux, de la coopération internationale et de la société civile ont participé à un atelier, organisé en 2022, afin d'échanger sur les liens entre la migration et le changement climatique et sur les bonnes pratiques identifiées comme opportunité de réintégration de la diaspora Marocaine, de développement local et durable que ce soit à l'échelle péri-urbaine ou rurale. Ces échanges ont réussi à **renforcer les liens entre les porteurs de projets en agroécologie et les acteurs institutionnels**.



L'implémentation de cinq projets, qui présentent une diversité de culture, tels que le maraichage, la céréaliculture, l'arboriculture fruitière et la phoeniciculture.



En 2022, **un symposium sur le changement climatique, la migration et la santé** a été organisé, à Marrakech, afin d'explorer les liens entre les trois thématiques dans la région MENA avec un accent particulier sur la santé des femmes. Les [recommandations](#) formulées, au cours du symposium, ont pu nourrir les contributions de la Conférence des Parties (COP 27) qui a eu lieu en Égypte en novembre 2022 .





Au cours de l'année 2022, l'OIM et ses partenaires au Maroc ont mis en œuvre **neuf programmes** dont des activités portent sur les sous-thématiques de l'axe Migration, Développement et Gouvernance. Prenant en considération les besoins sur le terrain et l'importance d'avoir des réponses inclusives à ces besoins, les activités des projets mis en œuvre par l'OIM Maroc peuvent porter sur plusieurs axes d'interventions.

Ci-dessous la liste des projets dont une ou plusieurs activités répondent aux requis de l'axe « Migration, Développement et Gouvernance » :

<p>1 'Soutenir le Maroc dans la Gouvernance des Données Migratoires'</p>	<p>2 'Programme mondial de l'OIM et du PNUD pour la Migration au Service du Développement Durable'</p>	<p>3 'Réseau des autorités locales pour la migration et le développement'</p>
<p>Accompagner le Maroc dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques migratoires sensibles au genre et fondées sur les faits par le biais d'une gouvernance renforcée des données migratoires.</p>	<p>Tirer parti des avantages du développement et maximiser les effets positifs de la migration pour les communautés d'accueil et d'origine, les migrant.e.s et leurs familles.</p>	<p>Promouvoir la collaboration transnationale entre les municipalités méditerranéennes pour la valorisation de la migration comme outil de développement et pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable.</p>
<p>4 'M-Learn: Amélioration de l'alphabétisation de la migration pour la promotion de la réconciliation et la non-discrimination'</p>	<p>5 'Académie mondiale sur les médias et la migration (GMMA)'</p>	<p>6 'THAMM: mobilité et recrutement éthique'</p>
<p>Contribuer à la diffusion d'informations précises qui reposent sur données fiables et factuelles de la migration.</p>	<p>Fournir une formation complète et factuelle aux professionnels des médias, aux étudiant.e.s et aux spécialistes de la communication sur les multiples dimensions de la migration.</p>	<p>Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord.</p>
<p>7 'IRTIQAA - Autonomisation des femmes travailleuses migrantes circulaires au Maroc'</p>	<p>8 'Diaspora et Agroécologie'</p>	<p>9 'Le lien entre la migration, l'environnement et le changement climatique au Maroc'</p>
<p>Contribuer à l'autonomisation des travailleuses saisonnières marocaines participant au programme de migration circulaire entre l'Espagne et le Maroc dans leur communauté d'origine.</p>	<p>Contribuer à l'autonomisation des travailleuses saisonnières marocaines participant au programme de migration circulaire entre l'Espagne et le Maroc dans leur communauté d'origine.</p>	<p>Contribuer à renforcer le rôle des Marocain.e.s de retour et des Marocain.e.s résidents à l'étranger en faveur du développement durable, plus particulièrement, faciliter les investissements en agroécologie des Marocain.e.s retour.</p>

AXE 1 : PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2023...



Au cours de l'année 2023, l'OIM au Maroc continuera également son appui pour la décentralisation de la Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile (SNIA) à l'échelle régionale du pays ainsi que la mise en place d'initiatives concrètes au profit des migrant.e.s notamment en matière d'intégration socio-économique. L'OIM Maroc capitalisera aussi sur son expérience d'assistance psychosociale des migrant.e.s, dans la région de l'Oriental et l'inclusion économique, dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, pour les dupliquer dans d'autres régions afin d'assurer aux migrant.e.s une réponse adéquate aux besoins exprimés et identifiés.

L'OIM Maroc poursuivra son appui aux efforts fournis par les acteurs institutionnels et ceux de la société civile en faveur d'une gouvernance effective des données migratoires. Dans les faits, cet appui se traduira par une identification précise des besoins en la matière qui sera suivie d'un travail de renforcement des capacités techniques et des compétences institutionnelles en matière de statistiques sur les migrations.

L'OIM Maroc poursuivra également la promotion d'une coordination effective des systèmes d'information, la diffusion, la communication et la visibilité des données migratoires dans le but de soutenir les décideurs politiques, les acteurs de la société civile et les médias, à utiliser des données migratoires plus précises, objectives et factuelles.

En ce qui concerne la migration du travail, l'OIM Maroc continuera son appui pour le renforcement des capacités des acteurs gouvernements engagés dans les stratégies nationales portant sur ladite thématique en plus des acteurs clés dans la mise en place de réglementations de la migration de main-d'œuvre conformes aux standards internationaux et au droits des travailleuses et travailleurs migrant.e.s.



Adnane El Bouzidi, bénéficiaire dans le cadre du projet Diaspora et Agroécologie
©OIM Maroc

Le soutien porté à travers les programmes de l'OIM Maroc appuiera les initiatives et les efforts pour la mise en place d'un système de reconnaissance des compétences entre pays d'origine et de destination afin d'assurer dynamiques migratoires sûres, ordonnées et régulières. Une attention particulière portera sur la protection des travailleuses et travailleurs migrant.e.s et de leur famille en soutenant l'ouverture de nouvelles voies légales pour la migration de main-d'œuvre comme alternative à la migration irrégulière.

Prenant en considération les grands défis et risques causés par les effets du changement climatique, l'OIM Maroc capitalisera sur les grands efforts fournis par le Maroc sur spécifiquement cette thématique pour intégrer les considérations migratoires et celle liées du genre dans les politiques et les planifications territoriales sur le changement climatique. Ceci permettra indéniablement la mise en œuvre effective de politiques et de programmes qui soutiennent la résilience des populations touchées par les aléas du changement climatique. Cet appui consistera, entre autres à fournir des recherches empiriques sur les liens entre changement climatique, l'environnement et la mobilité dans une perspective de genre aux décideurs politiques aux niveaux national et régional.



PROTECTION ET RÉSILIENCE

Assistance directe inclusive

Assistance médicale

Assistance juridique et administrative

Enfants non accompagnés et séparés

Lutte contre la traite des êtres humains

Aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) & Opérations

Réinstallations des réfugié.e.s

Les Objectifs de Développement Durable ciblés à travers les activités déployées dans cet axe d'intervention de l'OIM Maroc sont :



I. ASSISTANCE DIRECTE INCLUSIVE

Pour les personnes vivant dans des situations de vulnérabilités, Marocaines et étrangères, l'OIM Maroc assure, à travers cette sous-thématique, une assistance directe qui consiste concrètement à fournir des articles alimentaires et non alimentaires, un hébergement d'urgence, une assistance juridique, médicale et/ou psychosociale selon les besoins de vulnérabilité identifiés.

L'OIM Maroc a assisté plus de **29 793** personnes, en 2022, selon une **approche inclusive** incluant les migrant.e.s et les Marocain.e.s se trouvant dans une situation de vulnérabilité **dans 10 villes marocaines** à savoir Nador, Oujda, Marrakech, Rabat, Casablanca, Agadir, Tanger, Al Hoceïma, Tétouan et Fès.



Orientation d'une femme migrante pour bénéficier des assistances octroyées par le personnel opérationnel de l'OIM Maroc. ©Amine Oulmakki/OIM Maroc



Plus de **12 965** personnes, se trouvant dans des situations de vulnérabilité incluant les enfants non accompagné.e.s et séparé.e.s, ont reçu des paniers alimentaires et non alimentaires, des bons d'achats et des kits d'hygiène.

Les **aides alimentaires** incluent des repas chauds ou froids et des paniers alimentaires. Cette assistance comprend également des **aides non alimentaires** telles que des kits de survie, des couvertures, des vêtements, des services d'hygiène ainsi que des kits COVID19.



8 424 personnes ont reçu des prestations et des **consultations médicales** ainsi que des **médicaments**, incluant un total de 818 enfants non accompagné.e.s et séparé.e.s.

En 2022, plus de la moitié des bénéficiaires de ces assistances médicales étaient des femmes.



4 468 migrant.e.s ont bénéficié de **services de santé mentale**, de séances et de **soutien psychosocial** ainsi que des séances d'écoute.

En 2022, **l'approche de proximité pour l'accès aux soins** a été renforcée pour les assistances de santé mentale et psychosociales. Ainsi, deux cellules d'écoute ont été soutenues à Berkane et à Oujda grâce auxquelles 663 femmes et enfants, parmi le nombre total de bénéficiaires mentionné ci-dessus, ont eu droit d'accès à des services psychosociaux et des prestations médicales.

Dans le même sens, une initiative pilote a été mise en place à Casablanca consistant à organiser des maraudes spécialisées grâce à **une unité mobile pluridisciplinaire spécialisée en santé mentale**. Ainsi, ces maraudes ont fait bénéficier 330 migrant.e.s vivant à Casablanca et souffrant de troubles mentaux préexistants, parmi le total des bénéficiaires, ont eu accès à des soins de santé mentale et psychosociaux.



Des tests PCR dispensés aux personnes migrantes qui se présentent au Bureau de l'OIM à Rabat. ©Amine Oulmakki/OIM Maroc



470 personnes se trouvant dans une situation de détresse et présentant des vulnérabilités accrues ont eu accès, en 2022, à un **hébergement d'urgence**.

Parmi ces bénéficiaires, 291 enfants non accompagné.e.s et séparé.e.s Marocain.e.s et étranger.e.s ont eu accès à cette assistance d'hébergement d'urgence de par leur grande vulnérabilité et leur statut spécifique les exposant à des risques graves tels que les abus sexuels et la traite entre autres.



453 personnes se trouvant dans une situation de détresse et présentant des vulnérabilités accrues ont eu accès, en 2022, à des **assistances administratives et juridiques**.

Cette assistance juridique a permis aux bénéficiaires de jouir de leurs droits fondamentaux tels que l'obtention de documents d'identité (obtention des avis de naissances, des certificats de nationalité, etc...) et l'accès à la justice leur permettant de se défendre des injustices auxquelles ils pourraient faire face grâce à l'appui d'un avocat spécialisé dans le droit de la migration. Parmi le total des bénéficiaires de cette assistance juridique, 259 étaient des enfants non accompagné.e.s et séparé.e.s qui ont eu droit au référencement vers des centres de logement d'urgence (ex : Samu) ou au regroupement familial.



Session de sensibilisations dans le cadre du programme de retour volontaire AVRR ©Amine Oulmakki/OIM Maroc

II. LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS



404 personnes ont vu leurs capacités renforcées sur l'**identification, la protection et l'assistance des victimes de traite**. Parmi les participant.e.s à ces formations, 44 d'entre eux étaient des assistant.es sociaux du Ministère de la Justice, 50 étaient des étudiant.e.s de l'Institut National de l'Administration Publique et 300 étaient des acteurs associatifs, institutionnels et des membres des forces de l'ordre.



Élaboration d'un **plan d'action de coordination et de concertation des parties prenantes** grâce à une coordination renforcée avec la commission nationale chargée de la coordination des mesures ayant pour but la lutte et la prévention de la traite des êtres humains et les partenaires engagés dans la thématique.



Élaboration d'un **mécanisme informel de référencement spécifique à la ville d'Agadir**.



En 2022, l'OIM Maroc a lancé la mise à jour des **modules de formation en ligne** sur la lutte contre la traite des êtres humains en langues française et arabe.



Production d'une **cartographie nationale des acteurs travaillant sur la traite** permettant d'alimenter un mécanisme de référencement efficient entre acteurs associatifs travaillant sur la migration, les forces de l'ordre, et acteurs institutionnels.



12 victimes de traite, originaires d'Afrique de l'Ouest, **ont été identifiées** et assistées au cours de l'année 2022.

III. SENSIBILISATION DES COMMUNAUTÉS MIGRANT.ES ET MAROCAIN.E.S

L'OIM Maroc adopte l'approche d'inclusivité dans les actions de sensibilisation déployées auprès des communautés migrantes et les Marocain.e.s en abordant des thématiques très diverses telles que la santé, les principes du vivre ensemble et les droits, entre autres.



10 048 migrant.e.s ont bénéficié de sessions de **sensibilisations et d'orientations**. Les sessions de sensibilisation portaient sur des thématiques variées telles que :



Le dépistage des cancers féminins



La protection de la COVID19



Les risques liés à la migration irrégulière



L'addiction aux drogues



La violence basée sur le genre



Les violences sexuelles



L'abandon scolaire



Les démarches administratives (inscription à l'état civil, l'obtention des cartes consulaires, mécanismes des dépôts des plaintes, les demandes d'asiles.)



Les droits des enfants et des migrant.e.s



La traite



Les valeurs de tolérance et de vivre ensemble



Une famille bénéficiaire des services d'assistances et d'orientations au Bureau de l'OIM à Rabat. ©Amine Oulmakki/OIM Maroc

IV. ORGANISATION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, LUDIQUES ET CULTURELLES

L'OIM Maroc coordonne étroitement avec ses partenaires clés pour organiser une série d'activités ludiques, artistiques et éducatives afin de promouvoir le vivre ensemble, d'appuyer les Marocain.e.s et migrant.e.s se trouvant des situations vulnérables sur le plan psychosocial ainsi que de soutenir les enfants et jeunes dans leurs parcours scolaires.

1 549 migrant.e.s et Marocain.e.s ont participé à des **activités culturelles et sportives**. Parmi ces bénéficiaires, près de 1 522 étaient des enfants non accompagné.e.s et séparé.e.s.

268 migrant.e.s ont eu accès à des **cours de soutien scolaire**.



Pièce de théâtre, portant sur les valeurs du vivre ensemble, joué par des Marocain.e.s et des membres des communautés migrantes résidents à Rabat ©Amine Oulmakki/OIM Maroc

V. AIDE AU RETOUR VOLONTAIRE ET RÉINTÉGRATION

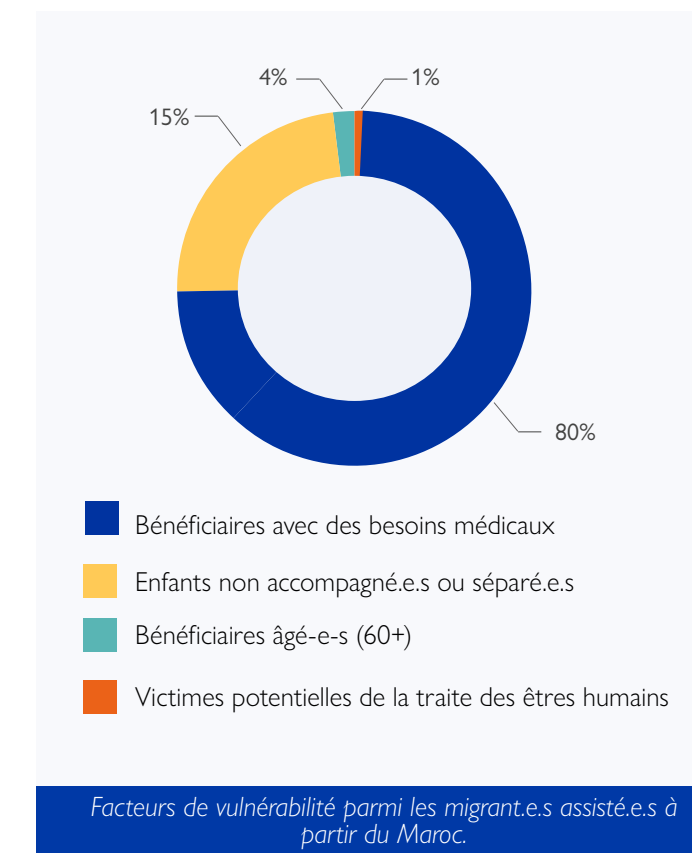
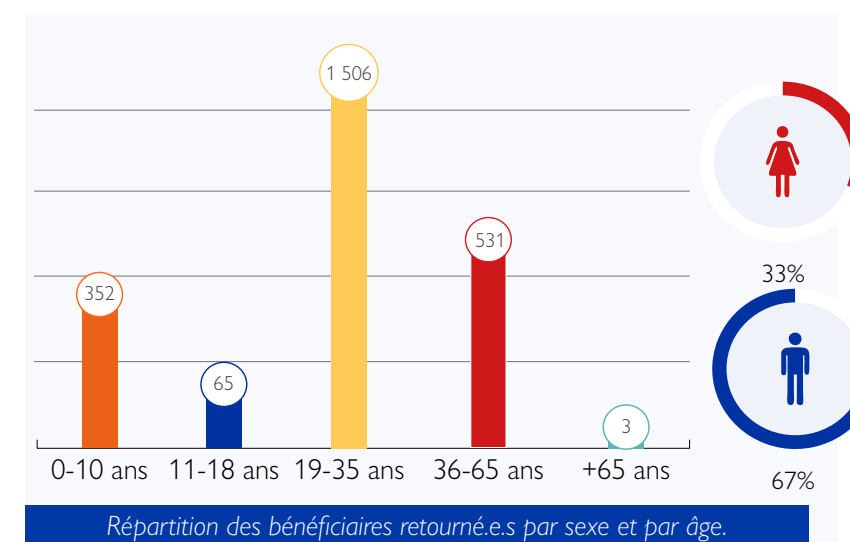
L'assistance fournie par l'OIM comprend une aide administrative et humanitaire avant le départ, un examen médical, une aide au voyage ainsi qu'une aide à la réintégration dans les pays d'origine.

5. 1 AIDE AU RETOUR VOLONTAIRE À PARTIR DU MAROC

L'OIM et ses partenaires ont pu organiser le retour sûr et digne de **2 457** migrant.e.s vers **26** pays d'origine.

Cinq premiers pays vers lesquels les retours ont été organisés.

Pays d'origine	Femmes	Hommes	Total par pays
CÔTE D'IVOIRE	370	287	657
GUINÉE	119	479	598
SÉNÉGAL	65	302	367
CAMEROUN	39	113	152
NIGÉRIA	69	77	146



L'OIM a établi un cadre d'intervention pour les migrant.e.s se retrouvant dans des situations de vulnérabilité particulières (enfants non accompagné.e.s ou séparé.e.s, migrant.e.s ayant des besoins de santé, potentielles victimes de la traite des êtres humains) qui permet d'**identifier les risques liés à ces vulnérabilités et adapter les réponses pour mieux assurer l'accompagnement et la protection** de ces catégories de migrant.e.s tout au long du parcours de retour volontaire.

En 2022, **le nombre de retour d'enfants non accompagné.e.s ou séparé.e.s a doublé** grâce au renforcement de la collaboration avec les représentations diplomatiques des pays d'origine dans la procédure de Détermination de l'Intérêt Supérieur de l'Enfant.

5. 2 ASSISTANCE À LA RÉINTEGRATION AVANT LE DÉPART VERS LES PAYS D'ORIGINE DEPUIS LE MAROC

La réintégration est considérée durable lorsque les migrant.e.s de retour atteignent des niveaux d'autonomie économique, de stabilité sociale au sein de leur communauté de retour et de bien-être psychosocial qui leur permettent de faire face aux leviers de (re)migration. À cet effet, l'OIM Maroc aborde le processus de réintégration avec les migrant.e.s au Maroc, avant leur départ, à travers des sessions de formations, la coordination avec les Missions OIM dans les Pays d'origine et le suivi individuel après le retour des migrant.e.s.

Afin d'assurer la pérennité de l'approche renforcement de capacités socioprofessionnelles avant le départ, l'OIM Maroc a publié, en 2022, un **manuel de capitalisation des actions de renforcement des capacités socioprofessionnelles avant le départ**, un **guide de développement personnel**, un **manuel d'entrepreneuriat et de marketing** ainsi que **quatre vidéos** pour assurer la pérennité de l'approche de réintégration.



Manuel de capitalisation



Guide de développement personnel



Manuel d'entrepreneuriat



Vidéos informatives



502 migrant.e.s inscrit.e.s au Programme d'Aide au Retour Volontaire et à la Réintégration ont participé à des **séances d'orientation sur les défis et opportunités de réintégration** dans les pays d'origine organisées à Rabat, Casablanca et Oujda.



217 migrant.e.s ont bénéficié d'au moins une **formation en développement personnel ou en entrepreneuriat et commercialisation**, visant à renforcer les aptitudes personnelles et les compétences techniques des bénéficiaires et de renforcer leurs opportunités d'aboutir à une réintégration réussie dans leur pays d'origine.



Formations en entrepreneuriat et commercialisation au profit des communautés migrantes afin de renforcer l'appui en faveur de leur réintégration dans leurs pays d'origine. ©Amine Oulmakki/OIM Maroc

5. 3 ASSISTANCE À LA RÉINTEGRATION DANS LES PAYS D'ORIGINE



L'OIM a assisté **311 migrant.e.s retourné.e-s dans leurs pays d'origine** pour leur assurer **une réintégration durable** dans leurs communautés et leur permettre d'aborder la migration comme un choix et non une nécessité.



Rencontre de la Délégation marocaine avec la Ministre de la Promotion féminine, de l'Enfance et des personnes vulnérables de la Guinée ©OIM Guinée

Répartition des assistances par type.



Certain.e.s retourné.e.s peuvent cumuler plusieurs projets.

“ JE VEUX RENTRER POUR RATTRAPER LE TEMPS PERDU...”

«Après son arrivée au Maroc, Fofana a commencé à faire face aux difficultés et défis se présentant aux personnes migrantes qui optent pour voyager au Maroc comme destination de transit avant de tenter de traverser vers les côtes européennes en situation irrégulière : « J'ai vécu dans la rue pendant ces quatre années passées... J'ai passé des nuits d'horreur et d'inquiétude dans les forêts et j'ai eu plusieurs problèmes de santé. » dit-elle d'un ton amer.

Seule et sans aucune perspective, Fofana s'est retrouvée dans une grande situation de vulnérabilité : « J'ai subi de l'harcèlement sexuelle, de la maltraitance et de la discrimination et je suis tombée enceinte pendant cette période... » dit-elle avec un regard hagard avant de poursuivre : « À sept mois de grossesse, j'étais allée à Tanger pour tenter ma chance pour traverser la Méditerranée quand j'ai commencé à ressentir des douleurs inhabituelles au bas du ventre. J'ai vu du sang couler entre mes cuisses et, tout un coup, je n'arrivais plus à marcher à cause des douleurs. Quand je suis allée à l'hôpital pour consulter, ils m'ont demandé d'attendre le neuvième mois de grossesse pour revenir pour l'accouchement en me prescrivant des calmants pour calmer les douleurs ! Je n'avais pas d'argent pour payer une consultation ! » En réalité, Fofana faisait une fausse couche et a fini par perdre son enfant « Ça a été l'expérience la plus dévastatrice pour moi. Je ne m'attendais à rien de ce qui m'est arrivé et je ne sais pas si toute la douleur que j'ai ressentie disparaîtra un jour. »



Formations de sensibilisation ©Amine Oulmaki

Pour accéder à la vidéo cliquez et scannez ici :



Pour accéder à l'histoire complète cliquez ici :



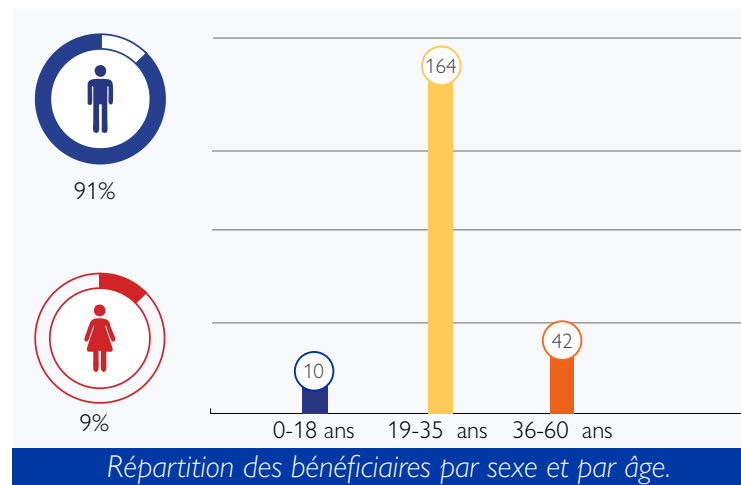
5.4 ASSISTANCE À LA RÉINTEGRATION DES MAROCAIN.E.S APRÈS LEUR RETOUR AU MAROC

L'assistance aux Marocain.e.s de retour est guidée par les principes de l'approche de la réintégration durable développée par l'OIM en 2017. L'objectif ultime de cette démarche est de couvrir, de façon globale, les besoins des bénéficiaires sur les plans économique, social et psychosocial tout en prenant en compte le contexte communautaire dans lesquels ils retournent.

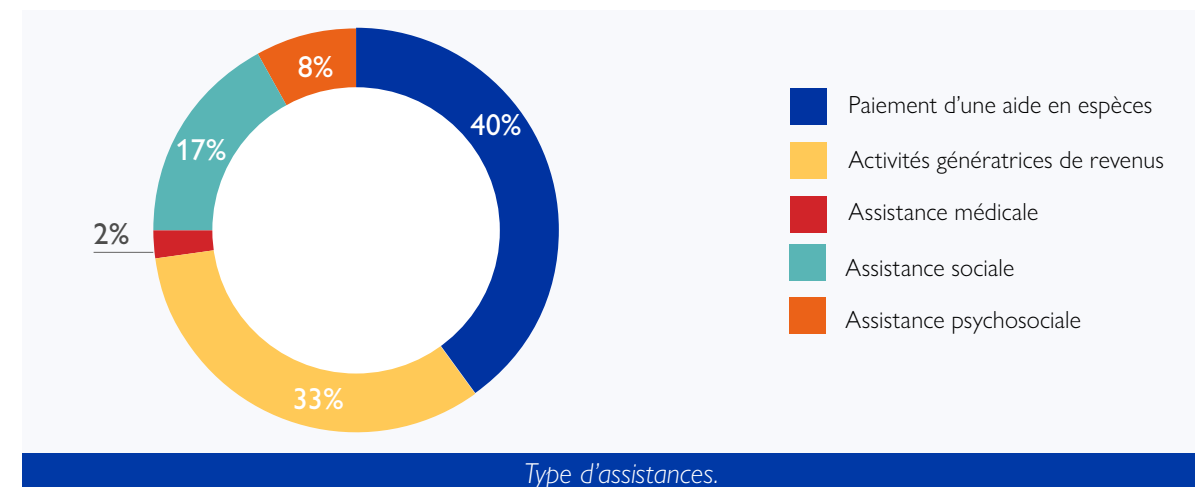
En 2022, **639** Marocain.e.s sont retourné.e.s volontairement au Maroc après avoir été bloqués dans un pays hôte.

Cinq premiers pays hôtes à partir desquels les retours vers le Maroc ont été organisé.

Pays hôte	Femmes	Hommes	Total
Türkiye	25	348	373
Tunisie	10	55	65
Allemagne	4	48	52
Belgique	7	26	33
Grèce	2	18	20



En 2022, **216** Marocain.e.s de retour ont reçu une **assistance à la réintégration**.



Othmane Belabsir, Marocain résidant à Boukhlef ayant bénéficié, après son retour au Maroc, de l'appui de l'Initiative Conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord ©OIM Maroc.

VI. RÉINSTALLATION DES RÉFUGIÉ.E.S

La réinstallation est un outil de protection internationale qui répond aux besoins spécifiques des réfugié.e.s et des autres personnes en situation de vulnérabilité. La réinstallation est également une solution durable pour les réfugié.e.s et une démonstration de la solidarité internationale et du partage des responsabilités avec les pays qui accueillent un grand nombre de réfugié.e.s.

 **430 opérations de réinstallation** dans les pays mentionnés dans le tableau:


Pays d'accueil	Nombre de réfugié.e.s accueilli.e.s
Canada	326
France	36
Suède	33
Pays Bas	9
Norvège	9
Danemark	8
Finlande	5
Allemagne	2
État Unis d'Amérique	3
Espagne	2
Islande	1
Portugal	1



Préparations avant le départ © AmineOulmakki/OIM Maroc

VII. SENSIBILISATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR LA PROTECTION







En ligne avec la stratégie de l'OIM à l'échelle globale, la Mission OIM au Maroc élabore et met en œuvre des activités de renforcement des capacités en matière de gestion des migrations qui visent à renforcer les capacités des partenaires, institutionnels et associatifs en particulier, dans trois domaines : le développement des capacités institutionnelles, le développement des capacités humaines et le développement des capacités opérationnelles. Le but général de ces activités est de soutenir le Maroc dans sa stratégie de réalisation des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030.

 En 2022, **830** représentant.es d'institutions gouvernementales et membres de la société civile ont vu leurs capacités renforcées:

▶ **649** représentant.es de partenaires institutionnels et gouvernementaux.

▶ **181** acteurs de la société civile.

Les thématiques abordées lors de ces sessions de renforcement des capacités étaient diverses répondant aux besoins identifiés par l'OIM Maroc en concert avec ses partenaires institutionnels et associatifs, à savoir:

-  • L'identification, la protection et le référencement des victimes de la traite des êtres humains.
-  • La protection de l'enfance et l'interculturalité.
-  • Le lien entre la santé et la mobilité.
-  • La coordination entre les différentes structures pour les services administratifs (inscription à l'état civil, l'obtention de la carte consulaire, les formulations des demandes d'asile.
-  • La synergie entre les services compétents pour les mécanismes de plaintes.
-  • La prévention de l'exploitation des abus sexuels, la protection de la violence basée sur le genre et de la violence sexuelle.



Atelier de renforcement de capacité au profit de 15 associations partenaires de l'OIM Maroc @Imane Haffar/OIM Maroc



Un atelier de formation au profit des représentants des acteurs institutionnels dans le domaine de la protection de l'enfance, sur la traite des êtres humains, la protection de l'enfance, l'interculturalité et le genre @OIM Maroc



Au cours de l'année 2022, l'OIM et ses partenaires au Maroc ont mis en œuvre **11 programmes** sous l'axe Protection et Résilience. Prenant en considération les besoins sur le terrain et l'importance d'avoir des réponses inclusives à ces besoins, Ci-dessous la liste des projets dont une ou plusieurs activités répondent aux requis de l'axe Protection et Résilience:

<p>1 'Promouvoir la santé et la protection des populations migrantes en situation de vulnérabilité au Maroc, Tunisie, Libye, Egypte, Yémen et Soudan'</p> <p>Contribuer à améliorer la santé et le bien-être des migrants vulnérables ainsi que la réalisation de la Couverture Médicale Universelle dans les pays impliqués.</p>	<p>2 'Programme mondial de l'OIM et du PNUD pour la Migration au Service du Développement Durable'</p> <p>Tirer parti des avantages du développement et maximiser les effets positifs de la migration pour les communautés d'accueil et d'origine, les migrant.e.s et leurs familles.</p>	<p>3 'Programme Régional de Développement et de Protection pour l'Afrique du Nord – RDPP NA-DEV'</p> <p>Assurer la protection et la promotion des droits des populations migrantes au Maroc.</p>
<p>4 'Assistance et protection des enfants non accompagnés et séparés au Maroc'</p> <p>Contribuer à une meilleure assistance et protection des enfants non accompagnés.e.s et séparés.e.s.</p>	<p>5 'AVRR: Assistance au Retour Volontaire et à la Réintégration'</p> <p>Offrir aux migrant.e.s en situation de vulnérabilité et en détresse, une assistance humanitaire, administrative, logistique et financière pour retourner volontairement dans leur pays d'origine.</p>	<p>6 'Initiative conjointe UE-OIM pour la Protection et la Réintégration des migrants'</p> <p>Veiller à ce que les migrations soient plus sûres, mieux informées et mieux gouvernées tant pour les migrants que pour leurs communautés.</p>
<p>7 'COMPASS: Coopération en matière de migration et partenariats pour des solutions durables'</p> <p>Protéger les personnes en déplacement, lutter contre la traite des personnes et le trafic illicite et soutenir un retour dans la dignité tout en favorisant une réintégration durable.</p>	<p>8 'FORAS: Renforcement des opportunités de réintégration'</p> <p>Renforcer la réintégration économique, sociale et psychosociale des migrants inscrits au programme AVRR au Maroc.</p>	<p>9 'Appui à la Réintégration des Marocain.e.s de retour de l'Allemagne'</p> <p>Assister des Marocain.e.s de retour de l'Allemagne dans leur processus de réintégration au Maroc.</p>
<p>10 'Programme Régional Africain pour les Migrations au Maroc'</p> <p>Assurer une gestion des migrations durable et humaine par les acteurs cibles.</p>	<p>11 'Renforcement des services de santé mentale et soutien psychosocial et leur accès aux populations migrantes au Maroc'</p> <p>Contribuer à l'amélioration de la santé mentale et le bien être psychosocial des personnes en situation de vulnérabilité incluant les populations migrantes.</p>	

AXE 2 : PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2023...



En 2023, l'OIM Maroc poursuivra ses activités de protection et d'assistance directe, en se basant sur une approche inclusive, auprès des populations vivant dans des situations de vulnérabilité. Cela renforcera l'appui fourni par l'OIM auprès de ses partenaires institutionnels et associatifs pour répondre, de façon efficace, aux défis identifiés sur le terrain. Dans le même sens, l'OIM continuera de soutenir les efforts existants pour améliorer les conditions de vie des populations migrantes vulnérables, en situation régulière et irrégulière, tout en favorisant leur intégration au sein des communautés d'accueil.

Les personnes migrantes et Marocaines ayant des vulnérabilités spécifiques, telles que les enfants non accompagnés.e.s et séparés.e.s et les victimes de la traite des êtres humains, continueront d'avoir la plus grande attention de l'OIM afin de leur assurer une protection optimale.



©Ignacio Gutiérrez-Bolivar/OIM Maroc

En ce qui concerne les migrant.e.s bloqué.e.s ou en détresse au Maroc qui souhaitent retourner volontairement dans leurs pays d'origine, l'OIM Maroc poursuivra, en 2023, l'étroite collaboration avec le Gouvernement du Maroc, les représentations diplomatiques des pays d'origine ou d'accueils des migrant.e.s, ses partenaires des Organisations internationales et de la société civile, pour leur offrir une assistance humanitaire, administrative, logistique et financière pour retourner volontairement dans leurs pays d'origine.

Dans le volet incluant les activités de la réintégration des Marocain.e.s de retour, l'OIM poursuivra le renforcement de la coordination avec les acteurs institutionnels, associatifs ainsi que les Organismes de la coopération internationale afin de faciliter les échanges sur les bonnes pratiques et les leçons apprises et, surtout, de mieux répondre aux attentes et aux besoins de la population cible. Ceci se fera au cours de 2023 en assurant une approche coordonnée de l'aide à la réintégration pour les Marocain.e.s de retour dans le but d'utiliser les ressources disponibles de manière efficace, d'éviter les duplications et de garantir une réintégration holistique et durable.

Au sujet du volet portant sur la santé, l'OIM Maroc poursuivra ses efforts pour l'inclusion des populations migrantes dans la réforme actuelle du système de protection sociale au Maroc en coordination avec les partenaires pertinents et engagés dans ce volet. Une attention particulière sera portée sur le premier pilier de la réforme à savoir l'expansion de la couverture sanitaire.

Enfin, l'OIM s'efforcera également de soutenir la coordination avec les partenaires clés sur les réponses en termes de protection des personnes vulnérables au Maroc, afin d'assurer une réponse complète, cohérente, complémentaire et dans les temps.



Un migrant qui bénéficie d'un entretien octroyé par le personnel des opérations à l'OIM Maroc ©Filmalia/OIM Maroc



APPUI À LA JEUNESSE

Stimulation des dynamiques communautaires

Intégration professionnelle

Soutien aux organisations qui assistent les jeunes

Promotion du vivre ensemble

Les Objectifs de Développement Durable ciblés à travers les activités déployées dans cet axe d'intervention de l'OIM Maroc sont :



I. STIMULATION DE LA DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE

À travers cette sous-thématique, l'OIM Maroc promeut l'action communautaire, le leadership communautaire, la supervision et l'intégration des jeunes marocain.e.s marginalisé.e.s dans la société, la formation des associations, le développement des espaces pour les jeunes et les activités socioculturelles.



3 125 membres de la communauté, incluant 962 femmes, ont participé aux **activités d'amélioration communautaires** dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Des associations à Tanger, Tétouan, Fnideq et Al Hoceïma ont créé des clubs de quartiers pour dispenser des activités théâtrales, cinématographiques, audiovisuelles, de dessin et de football. Au terme d'une année, les jeunes ont présenté leurs prestations dans le cadre d'un festival ouverts aux habitants des quartiers ainsi qu'aux partenaires. **Les débats communautaires de ces festivals ont porté sur des défis auxquels font face les habitants des quartiers** tels que la déperdition scolaire, la violence, la consommation des drogues et le vivre ensemble. Ces activités ont abouti à la mise en place de nouvelles initiatives communautaires tels que l'embellissement des quartiers, l'aménagement de terrains de football ou encore la création de centres de proximité dédiés à la santé et aux activités socio-culturelles.



Jeunes leaders de la ville de Tanger engagé.e.s dans le programme FOR SATY ©OIM Maroc



Jeunes leaders de la ville de Tanger engagé.e.s dans le programme FOR SATY ©OIM Maroc



104 Jeunes leaders de quartiers, dont 24 étaient des femmes, formé.e.s en **leadership, gestion de conflits, diagnostic par les arts, montage d'initiatives** ainsi que sur l'**action communautaire** et la **gestion de groupe**.



883 Jeunes formé.e.s en **compétences générales** et en **compétences de la vie** à savoir: la gestion du temps, le travail d'équipe, la résolutions des problèmes, l'intelligence émotionnelle entre autres.

II. PROMOTION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Dans cette sous-thématique, les activités mises en œuvre consistent de formations techniques, de mises en réseaux, de formations dispensées aux formateurs ainsi que des activités de sensibilisation et des campagnes d'informations.

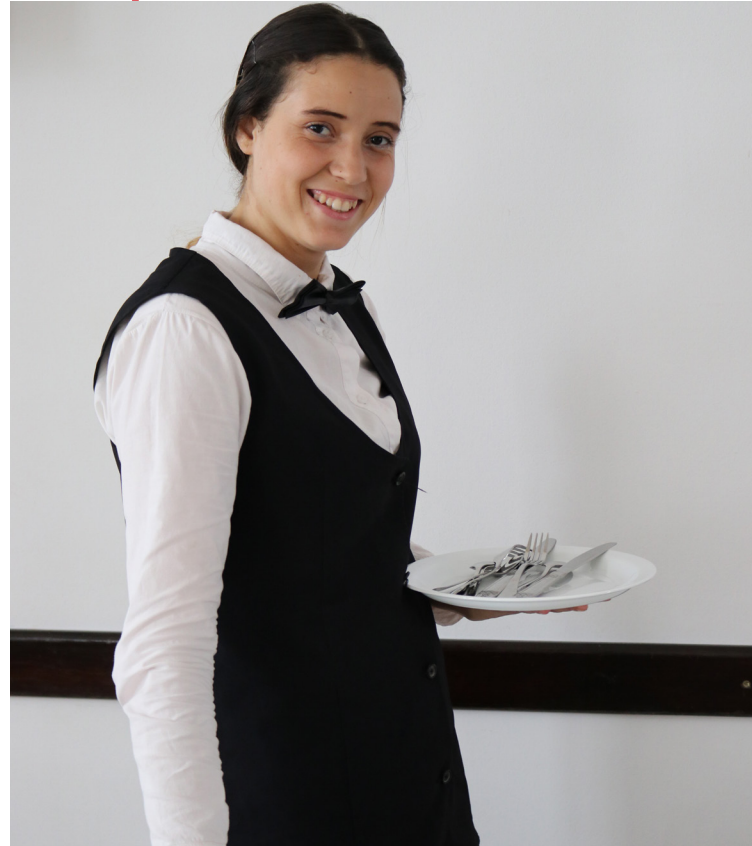
1 335 personnes ont obtenu un nouvel emploi suite à leur participation aux activités de formation et d'insertion professionnelle.

Plus de la moitié des personnes ayant obtenu un nouvel emploi, en 2022, étaient des femmes (853).

198 femmes et hommes ont été appuyé.e.s en entrepreneuriat.



Jeune participante au programme FORSATY insérée en emploi ©OIM Maroc



Une participante au programme FORSATY en formation professionnelle en restauration ©OIM Maroc

6 415 personnes marginalisées ont eu accès aux **services d'insertion professionnelle** dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

28 Marocain.e.s et étranger.e.s ont ouvert leurs propres entreprises dont la moitié était des femmes.

III. RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES TECHNIQUES DES ENFANTS ET JEUNES

À travers cette sous-thématique, l'OIM Maroc organise des formations techniques et des sessions d'orientations pour les jeunes et enfants incluant ceux et celles qui vivent dans des situations de vulnérabilité tels que les enfants non accompagné.e.s et séparé.e.s.



Fawzi Azzouzi, jeune en formation professionnelle ©OIM Maroc

243 enfants non accompagné.e.s et séparé.e.s, marocain.e.s et étranger.e.s, ont bénéficié de **formations professionnalisantes** portant sur les métiers de la peinture, de la coiffure, de l'agriculture, et de la photographie.

22 enfants non accompagné.e.s et séparé.e.s ont bénéficié de **formations professionnelles et stages de pré-embauche** leur permettant le renforcement de leurs compétences.

2 315 jeunes ont reçu des **services de formation et d'orientation** au niveau de la ville de Tanger.



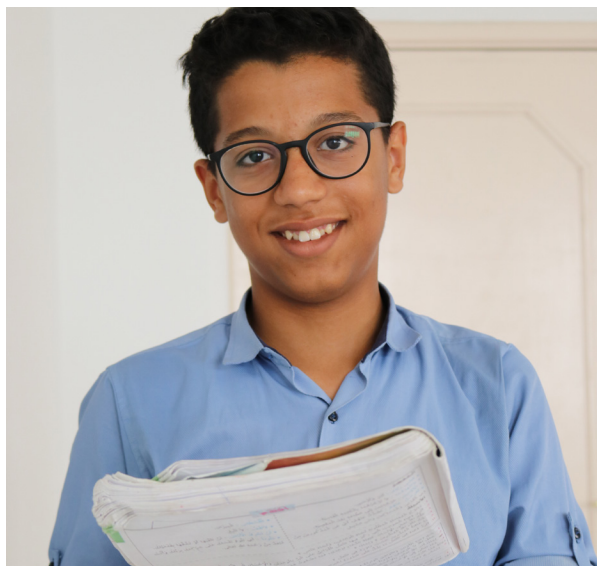
IV. SOUTIEN A LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Les activités dispensées à travers cette sous-thématique ont pour but de prévenir le décrochage scolaire, faciliter l'accès aux diplômes et à la qualification des jeunes en situation de décrochage et sécuriser les parcours de formation.



1 709 jeunes scolarisé.e.s ont participé, en 2022, aux **activités d'appui pédagogique et parascolaires**.

L'approche adoptée combine l'appui pédagogique aux activités parascolaires en utilisant des jeux ludiques dans l'apprentissage (théâtre, musique, sport et dessin). Ainsi, les matières enseignées (telles que les mathématiques, les langues française et arabe et science et vie) sont dispensées dans une atmosphère ludique qui permet de faciliter l'apprentissage et stimuler l'intérêt des élèves. Pour soutenir l'impact de ces activités, la mobilisation parentale a également été incluse pour renforcer le rôle des parents dans le suivi du parcours académique de leurs enfants.



Ahmad HOUM, jeune en appui pédagogique ©OIM Maroc



1 240 enfants scolarisé.e.s qui ont réussi l'année scolaire 2022.

Tous âgés de moins de 18 ans, dont plus de la moitié étaient des filles, ont atteint un **taux de réussite de 78%**.



1 709 enfants formé.e.s dans les **compétences comportementales** et en **connaissances élémentaires**.

Plus de la moitié des enfants étaient des filles (à savoir 876 filles).



Jeune participante au Programme FORSATY en appui pédagogique ©OIM Maroc

V. APPUI PSYCHOSOCIAL DES JEUNES

Les défis de la vie quotidienne et ceux causés par des situations familiales, sociales et économiques difficiles peuvent avoir un grand impact la santé mentale et psychologique d'une personne. À travers cette sous-thématique, l'OIM Maroc aide les personnes affectées à rester en bonne santé mentale afin qu'elles puissent reprendre leur vie en main.



1 476 jeunes membres de la communauté ayant bénéficié des services **d'appui psychosocial**.

Ces services sont ouverts à tous les membres de la communautés des quartiers où habitent les bénéficiaires afin de développer les **mécanismes d'adaptation et de résilience leur permettant de faire face aux difficultés**. Les services d'appui psychosocial consistent de sessions d'écoute, d'orientation, de soutien pour le développement de projets de vie, de médiation, etc...).



Une participante au programme FORSATY lors d'activités parascolaires ©OIM Maroc



VI. PARTENARIATS ET MOBILISATION DE RESSOURCES DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DANS LA RÉGION DE TANGER-TÉTOUAN-AL HOCEÏMA



82 partenariats signés en 2022 entre les associations partenaires et les acteurs publics et privés actifs dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Ces partenariats inclus :

27 Partenariats entre les associations et le **secteur public**,

20 Partenariats entre les associations et le **secteur privé**,

31 Partenariats entre les associations partenaires avec d'autres **organisations de la société civile**,

4 Partenariats entre les associations et les **organismes internationaux**.



Les acteurs associatifs et le personnel du programme FORSATY ©OIM Maroc



Au cours de l'année 2022, l'OIM et ses partenaires au Maroc ont mis en œuvre **trois programmes** dont des activités portent sur les sous-thématiques de l'axe Appui à la Jeunesse. Prenant en considération les besoins sur le terrain et l'importance d'avoir des réponses inclusives à ces besoins, les activités des projets mis en œuvre par l'OIM Maroc peuvent porter sur plusieurs axes d'interventions.

Ci-dessous la liste des projets dont une ou plusieurs activités répondent aux requis de l'axe «Appui à la Jeunesse»

1 'FOR SATY: Des opportunités propices au renforcement de l'épanouissement personnel des jeunes'

Favoriser le développement d'environnements inclusifs, stables et résilients dans les quartiers urbains défavorisés ainsi que développer l'initiative civique et promouvoir une gouvernance réactive et efficace.

2 'Programme mondial de l'OIM et du PNUD pour la Migration au Service du Développement Durable'

Tirer parti des avantages du développement et maximiser les effets positifs de la migration pour les communautés d'accueil et d'origine, les migrant.e.s et leurs familles.

3 'Assistance et protection des enfants non accompagnés et séparés au Maroc'

Contribuer à une meilleure assistance et protection des enfants non accompagnés et séparés.

AXE 3 : PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2023...



En continuité avec le travail déjà apporté en 2022 aux enfants et jeunes Marocain.e.s et migrant.e.s, l'OIM Maroc poursuivra ses efforts d'appui au développement organisationnel et institutionnel. Ceci portera sur la gouvernance des associations partenaires afin qu'elles puissent démontrer une performance et un impact réel, la gestion transparente et maintien des partenariats professionnels, la bonne gestion et mobilisation des ressources et des activités pour, ainsi, maximiser l'impact sur terrain.

Dans le volet de l'éducation, une attention particulière sera portée sur la formation des partenaires institutionnels, locaux et régionaux, ainsi que les acteurs clés du système éducatif tels que les inspecteurs et les enseignants du niveau scolaire primaire et secondaire.



Une participante à la conférence régionale de l'Académie mondiale sur les médias et la migration GMMA Iles Canaries ©AlejandroCartagena/OIM

SEMAINE DES MIGRANTS 2022



Scannez ici pour consulter la programmation complète en 2022

À l'occasion de la Journée internationale des migrants, célébrée le 18 décembre de chaque année, l'OIM Maroc et l'ensemble de ses partenaires ont saisi cette occasion pour organiser une série d'activités à Rabat, Casablanca, Marrakech et Tanger.

Ainsi, près de **400** participant.e.s ont pris part à des **activités socioculturelles, éducatives, sportives et de vivre ensemble**. Ont participé à ces activités les partenaires institutionnels, associatifs, acteurs des Organisations internationales ainsi que les migrant.e.s et Marocain.e.s incluant les enfants non accompagnés et séparés.



L'OIM Maroc a célébré la Journée Internationale des Migrants dans une ambiance festive



Scannez ici pour voir la vidéo resituant les meilleurs moments de la célébration de la Journée en 2022

À l'occasion de la semaine des migrants 2022, l'OIM Maroc a également clôturé la **compétition nationale sur la migration** en sélectionnant les six finalistes retenus grâce à la créativité dont ils/elles ont fait preuve dans leurs projets de peinture, audiovisuels et d'écritures.

L'OIM Maroc a organisé des **ateliers créatifs** (peinture, théâtre, cinéma entre autres) et des **tables rondes** portant sur les thématiques du lien entre le changement climatique et la mobilité, les réponses d'urgence et les droits des migrant.e.s.

En raison de la saison hivernale, l'OIM Maroc a organisé, pour la deuxième année consécutive, une opération de **collecte de dons de vêtements** d'hiver pour les distribuer auprès des communautés migrantes vivant dans des situations de vulnérabilité dans la ville de Casablanca, Rabat et Oujda.



Célébration de la Journée internationale des migrants ©OIM Maroc



Prestation théâtrale animée par des Marocain.e.s et membres des communautés migrantes ©OIM Maroc



Atelier de cohésion sociale à Tanger ©OIM Maroc

CONTRIBUTION DU GROUPE THÉMATIQUE MIGRATION ET ASILE

Ce Groupe Thématique Migration et Asile (GTMA) est une plateforme de dialogue, concertation, échange et coordination entre les Agences, fonds et programmes des Nations Unies dans la migration et l'asile, co-présidé par l'OIM et le HCR. Les membres du GTMA appuient les autorités marocaines dans la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et le Pacte mondial pour les réfugiés.



Au cours de l'année 2022, les membres du Groupe Thématique Migration et Asile (GTMA) se sont réunis, à une fréquence mensuelle pour adresser différentes thématiques identifiées comme urgentes, à savoir :

- Le droit à la mobilité et la protection de proximité ;
- La protection sociale pour les migrant.e.s et les réfugié.e.s ;
- les données sur la migrations et asile au Maroc ;
- Le lien entre la migration, l'environnement et le changement climatique ;
- L'insertion socioprofessionnelle des migrant.e.s et réfugié.e.s.



La coordination dans le cadre de ce Groupe Thématique a permis d'aboutir, en 2022, à la formulation des recommandations suivantes :



- Renforcement du partage d'expériences entre les Agences onusiennes impliquées;
- Complémentarité des assistances délivrées par les Agences dans plusieurs régions du Maroc en prenant en considération les différentes catégories de migrant.e.s et réfugié.e.s, entre autres;
- Création des sous-groupes de travail sur des thématiques clés identifiées telles que par exemple la traite des êtres humains, la protection des enfants non accompagnés et séparés, la santé physique et mentale, la collecte et la gouvernance des données;
- Renforcement des stratégies conjointes de mobilisation de fonds notamment à travers l'élaboration de programmes conjoints;
- Élaboration de plaidoyers conjoints pour renforcer l'appui attendu des Agences par le Maroc;
- Mise à disposition de plus de moyens humains et matériels pour assurer une bonne coordination des Agences;
- Inclusion des partenaires externes impliqués activement dans les thématiques identifiées;
- Suivi des recommandations soulevées dans les réunions tenues dans le cadre du GTMA.



Un spectacle des communautés migrantes à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des migrants ©OIM Maroc

L'OIM Maroc remercie chaleureusement tous ses partenaires nationaux pour leur coopération engagée...



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Intérieur
Direction de la Migration et de la Surveillance des Frontières
Observatoire National de la Migration



OBSERVATOIRE AFRICAIN DES MIGRATIONS
RABAT, MAROC



... ainsi que ses donateurs pour leur confiance:





L'Organisation internationale pour les migrations
n°11 rue Aït Ourir, « Pinède », Souissi, Rabat - Maroc - Tél : +212 (0)5 37 65 28 81 / Fax : +212 (0)5 37 75 85 40
Email : iomrabat@iom.int - Website : <https://morocco.iom.int>

